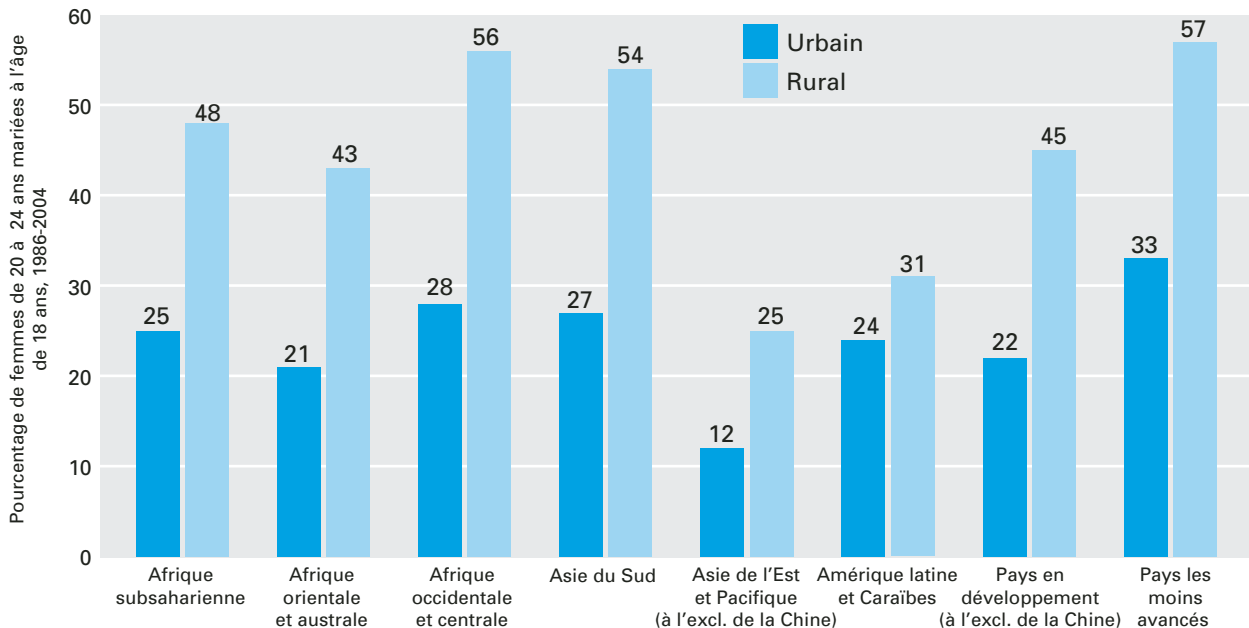


Figure 3.3 : Mariages précoces* dans le monde en développement



* **Mariages précoces** : pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en union coutumière, légalement considérée comme un mariage, avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans.

Moyennes régionales : ces taux n'englobent pas tous les pays de chaque région. Toutefois, des données suffisantes couvrant plus de 50 % de la population ciblée sont disponibles pour établir des moyennes dans les régions présentées. Les moyennes pour l'Asie de l'Est et le Pacifique, ainsi que pour les pays en développement, n'incluent pas la Chine.

Période couverte : les données citées sont celles de l'année la plus récente pour laquelle des données étaient disponibles pendant la période indiquée.

Sources : Enquêtes en grappe à indicateurs multiples (MICS), Enquêtes démographiques et sanitaires (EDS) et autres enquêtes nationales.